Une action régionale qui dépasse les frontières municipales

La MRC de Vaudreuil-Soulanges rassemble les 23 municipalités autour d'une vision commune du territoire. Son rôle est de planifier, de concerter et de coordonner des actions régionales dans des dossiers qui dépassent les limites d'une municipalité et qu'il serait difficile de réaliser isolément. Elle exerce des compétences qui lui sont confiées par la loi ou par les municipalités, notamment en aménagement du territoire, en gestion des matières résiduelles et des cours d'eau, en sécurité incendie, en logement social et en voirie régionale. Elle met aussi en commun l'expertise et les ressources nécessaires à la planification et à la prestation de services à l'échelle régionale.

Le Centre régional de compostage illustre cette capacité d'action collective. Le budget d'investissement 2027 prévoit 25,4 M$ pour sa construction. Ce projet d'envergure permettra de traiter localement les matières organiques issues des collectes du territoire. À terme, le centre détournera environ 24 000 tonnes de matières organiques par année de l'enfouissement et permettra une économie estimée de 75 % sur les coûts de transport vers le centre de traitement, en plus de réduire l'impact environnemental. Sa mise en service est prévue au printemps 2028.

« Le budget de la MRC s'appuie sur les besoins du territoire et sur les priorités établies de concert avec nos municipalités. Malgré leurs réalités distinctes, elles partagent la volonté de faire avancer des projets qui profitent à toute la région. Comme les responsabilités municipales se sont accrues au fil des ans, la pression financière augmente également. Il faut que les ressources mises à la disposition du milieu municipal soient à la hauteur des mandats qu'il assume. », mentionne monsieur Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Priorités régionales 2026-2030 : guider les choix pour accompagner la croissance

Les priorités régionales 2026-2030 sont issues d'une démarche de concertation menée auprès des municipalités, des élus, des services de la MRC et de partenaires du territoire. Elles constituent la trame de fond des choix des élus, notamment lorsqu'ils évaluent les projets à soutenir et les ressources à y consacrer. Les investissements et les dépenses du budget s'inscrivent dans cette vision, qu'il s'agisse de renforcer les infrastructures municipales et la résilience climatique, d'améliorer la mobilité, de soutenir le logement social et abordable, de mettre en valeur le patrimoine et le Parc du canal de Soulanges ou de planifier les infrastructures scolaires.

Ces priorités répondent aux pressions bien réelles d'un territoire en croissance. Vaudreuil-Soulanges comptait 171 531 personnes en 2025, une hausse de plus de 60 % depuis 2001, et sa population pourrait approcher les 194 000 personnes d'ici 2041. Cette évolution accroît les besoins en infrastructures, en services, en logements et en déplacements.